



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des douanes  
et droits indirects**

## ACTE D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE DE GARANTIE DU CRÉDIT D'ENLÈVEMENT

### Impositions pouvant être couvertes <sup>1</sup> :

**DN /DSM** : redevances constitutives du droit de port  
**RCP** : redevance pour contrôle phytosanitaire  
**RCV** : redevance pour contrôle vétérinaire  
**RCR** : redevance pour contrôles renforcés de denrées alimentaires d'origine non animale  
**RSD** : redevance sanitaire de découpage  
**TTM** : taxe sur le transport maritime de passagers à destination d'espaces naturels protégés  
**RTS** : contribution dans le cadre du régime de travail supplémentaire  
**AUT** : autres (*précisez ci-dessous*)

*Les signatures au bas du présent acte valent acceptation sans restriction ni réserve des dispositions du règlement du cautionnement (choix n°1) ou des dispositions des articles 2374 à 2374-6 du code civil (choix n°2).*

### Cadre réservé à l'administration <sup>10</sup>

Accepté et enregistré sous le numéro d'ordre :

Référence de la quittance 170 :

À

Le

le receveur des douanes

### RECETTE DES DOUANES D'ENREGISTREMENT

(Sélectionner) ☐

### ENGAGEMENT DU DÉBITEUR

**Le débiteur soussigné** <sup>2</sup>

N° d'identification <sup>3</sup>

demeurant <sup>4</sup>

représenté par (*nom et prénom*)

(*ne remplissez que la ligne utile parmi les deux suivantes*)

agissant légalement en sa qualité de <sup>5</sup> <sup>6</sup>

ou dûment habilité à cet effet par <sup>6</sup>

sollicite du receveur des douanes (Sélectionner) ☐

**le bénéfice du crédit d'enlèvement**, au sens de l'article L. 321-6 du code des douanes pour le règlement des droits, redevances, taxes ou sommes diverses dues dans le cadre de la ou des conventions de report de paiement souscrites :

– le  auprès du bureau de douane de

pour la ou les impositions suivantes <sup>1</sup> :

– le  auprès du bureau de douane de

pour la ou les impositions suivantes <sup>1</sup> :

**Le débiteur s'engage à payer** les droits, redevances, taxes et sommes diverses dans un délai de trente jours francs, à partir de leur prise en compte <sup>7</sup>.

## CHOIX n° 1 – ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE DE LA CAUTION

La caution soussignée <sup>2</sup> <sup>8</sup>

Numéro d'identification <sup>3</sup>

demeurant <sup>4</sup>

représentée par (*nom et prénom*)

(*ne remplir que la ligne utile parmi les deux suivantes*)

agissant légalement en sa qualité de <sup>5</sup> <sup>6</sup>

ou

dûment habilitée à souscrire des cautionnements par <sup>6</sup>

**se rend caution solidaire** conformément aux articles 94 du code des douanes de l'Union et L. 321-15 du code des douanes et au moyen du présent acte d'engagement spécifique, pour les montants de dette faisant l'objet des reports de paiement octroyés dans le cadre du crédit d'enlèvement dans les conditions décrites ci-dessus.

**La caution s'engage**, solidairement avec le débiteur, envers le receveur des douanes **(Sélectionner)** ☒ à acquitter la somme de

(*somme à indiquer en chiffres et en lettres*) euros.

À défaut de paiement d'une échéance par le débiteur et en l'absence de régularisation dans le mois suivant la mise en demeure de payer, les facilités consenties pourront être révoquées. La caution sera alors tenue d'acquitter immédiatement les sommes devenues exigibles de plein droit, sans pouvoir bénéficier des délais initialement consentis au débiteur. Il en ira de même, sans mise en demeure de payer du débiteur, en cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde <sup>9</sup>, de redressement ou de liquidation judiciaire du débiteur.

### SIGNATURES

Fait à , le

Fait à , le

Le débiteur,

La caution,

## CHOIX n° 2 – CESSIION D'UNE SOMME D'ARGENT

**En contrepartie, le débiteur cède au Trésor public à titre de garantie**, entre les mains du receveur **(Sélectionner)** ☒, la somme de (somme à indiquer en chiffres et en lettres) euros, étant entendu que la somme cédée ne produit aucun fruit ni intérêt.

### SIGNATURE

Fait à , le

Le débiteur,

# ACTE D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE DE GARANTIE DU CRÉDIT D'ENLÈVEMENT

## NOTICE

1. **Impositions concernées** : Reporter dans le champ dédié le ou les codes des imposition faisant l'objet de la convention de paiement.
2. **Dénomination** : Pour une personne morale, indiquer la raison sociale et la forme. Pour une personne physique, indiquer les nom, prénom, date de naissance et profession.
3. **Numéro d'identification** : Pour les sociétés et cautions établies en France, indiquer le numéro d'identification au répertoire des entreprises (SIREN). Pour les sociétés et cautions établies hors du territoire national, indiquer son équivalent.
4. **Adresse** : Pour une personne morale, indiquer l'adresse du siège social. Pour une personne physique, indiquer l'adresse commerciale.
5. **Représentant légal** : Indiquer la fonction du représentant légal.
6. **Documents à joindre** : Joindre une copie de l'acte social ayant, en dernier lieu, nommé la personne à la fonction (statuts ou délibération du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou de l'assemblée des associés, etc.) ou une copie de la procuration.
7. **Délai de paiement** : Le délai de trente jours tient compte, le cas échéant, des procédures de globalisation de paiement prévues aux articles 110 et 111 du code des douanes de l'Union.
8. **Document à joindre** : Joindre une copie des statuts, sauf pour les établissements de crédit définis à l'article L. 511-1 du code monétaire et financier.
9. **Mise en demeure** : À l'exception des cautions personnelles, apportées par une personne physique.
10. **Numéros d'enregistrement** : Reporter le numéro d'ordre attribué à l'acte d'engagement par le receveur et la référence de la quittance, si la garantie prend la forme d'une cession de somme d'argent, à défaut barrer la mention relative à la quittance (réservé à l'administration).